



Janu 2017

Mairie de Delouze-Rosières

Bulletin d'information municipale N° 26

13 grande rue Delouze 55130 Delouze-Rosières - tél : 03 29 90 37 40 - Mail : commune-de-delouzerosieres@orange.fr

Blog - <http://delouzerosieres.canalblog.com/>



A l'occasion de la nouvelle année, le conseil municipal, les adjoints et M. le Maire vous invitent à une réunion publique afin de vous présenter le bilan municipal de 2016 ainsi que les perspectives pour 2017. Ce sera aussi l'occasion de boire le verre de l'amitié. Vous êtes donc tous invités, à la mairie, le **vendredi 20 janvier à 19 h.**

Le 3 déc : Téléthon à Rosières, organisé par



l'association « Delrose », 25 personnes ont participé et effectué, dans une bonne ambiance, les 7 km du parcours.

Réfection du mur du cimetière :

Suite aux inondations de juin 2016, une partie du mur supérieur du cimetière était tombée et

l'autre partie risquait de suivre. L'entreprise

HCT d'Houdelaincourt a été chargée des travaux.

Un mur en agglomérés, avec

fondations, a remplacé le mur de plaques de béton, afin de mieux résister aux intempéries. Ces travaux ont été réalisés en décembre 2016.



St-Nicolas, le 10 déc : Après un loto destiné aux enfants et organisé par notre association locale « Delrose », St-Nicolas accompagné de son compère « fouettard » ont distribué les cadeaux aux enfants de la commune. Saluons les bénévoles de l'association et en



particulier Morane Rouvet qui a su animer cet après-midi récréatif. Un vin chaud a été servi aux parents et amis.

Le 12 déc, tirage au sort des affouages : 10 personnes étaient inscrites. Cette année, la commission des bois, a fait des « lots » composés de têtes et de perches, sur Delouze et sur

Rosières.

Le plan et le règlement ont été remis à chaque affouagiste.



Informations : Les élections présidentielles auront lieu les 23 avril, 7 mai. Les législatives se dérouleront les 11 et 18 juin.

Le 14 déc. réunion codecom du groupe « contrat local de santé » Les sujets traités :



Améliorer l'accès à la santé / renforcer l'accompagnement social/améliorer la mobilité

dans le canton/renforcer le lien social/améliorer l'offre d'emploi. Daniel Herbourg représentait la commune.

Concours de belote, le 17 déc, à la salle des fêtes de la commune, organisé par Delrose. 28 personnes étaient inscrites. De nombreux lots ont été distribués.



Un colis de Noël a été distribué samedi matin 17 déc. aux personnes de 70 ans et plus, de la part du conseil municipal.



Nos relations avec l'ACCA de Delouze-Rosières se sont un peu tendues ces derniers temps. Nous avons reçu une lettre de son président nous demandant une réduction de 50% du montant des droits de chasse, compte-tenu des travaux forestiers. Le conseil municipal a refusé cette diminution (nous sommes à 7,8€ par ha pour la totalité de la forêt communale). Les communes voisines sont entre 15 et 30€/ha). Le

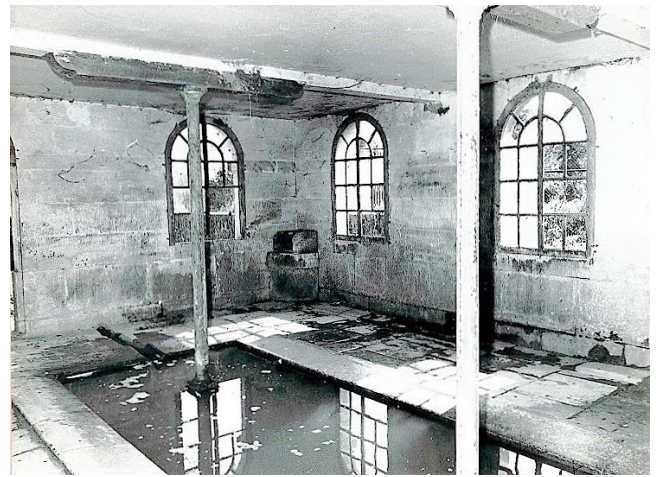


conseil municipal a demandé à M. le Maire de renégocier avec l'ACCA, un nouveau bail, un alignement des droits de chasse sur les communes environnantes. Affaire à suivre.

Rappel : Il est possible de louer la salle de la mairie pour 30€ la $\frac{1}{2}$ journée, 60€ la journée et 80€ le Week-End. Ce prix est réservé aux habitants de la commune.

Un peu d'histoire :

Le lavoir du Haidot et son égayoir ont été construits en 1858 par l'architecte Thiebaut.



La photo ci-dessus a été prise dans les années 1960, à l'intérieur du lavoir. On peut remarquer les vieilles pierres et l'ancien bac. Nous envisageons de supprimer la dalle de béton qui recouvre maintenant le sol de cet édifice et revenir à cet état initial.

Tour de France 1985 : Jean-Noël Brahammer prend cette photo à l'entrée de Delouze. On peut remarquer ainsi la maison qui était, à l'époque, à l'intersection de la départementale et de la route menant au cimetière. Merci Jean-Noël de nous faire partager l'histoire du village.



Fusion des CC : Depuis le 1er janvier, les codecoms de la Haute Saulx, de la Saulx et du Perthois, du val d'Ornois ont fusionné. Le président de cette communauté, élu le 9 janvier, est Stéphane Martin.

Nous vous tiendrons au courant de toutes les conséquences de cette fusion sur la fiscalité, les compétences et autres incidences sur nos pratiques.